



La Source



Fontenay 2025

Accueil en Mairie

Lundi : 13h30 à 18h00
Mercredi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h00
Vendredi : 13h30 à 17h00

Adresse : 40 rue Saint Michel
76290 FONTENAY
Tél : 02 35 30 13 06
Courriel :
mairie@fontenay-76.net

Site : www.fontenay-76.net

Info Fontenay :

N'hésitez pas à consulter
les panneaux d'affichage :
Rue du Gros denier au niveau de l'école,
Rue St Michel sur l'arrêt de car
Au niveau de la salle polyvalente.

Nos réseaux sociaux :

Panneau Pocket
Facebook



Les annonceurs

Frank Électricité.....	p.9
Groupama.....	p.9
Pauchard.....	p.9
Clôture de Seine.....	p.9
Paysages Services.....	p.11
MAAD.....	p.17

SOMMAIRE

Edito.....	p.3
Les agents.....	p.4
Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes.....	p.5
Recensement de la population - Registre des personnes vulnérables.....	p.6
Recensement 16 ans - sécurité routière - Solidarité Mayotte.....	p.7
Concours des jardins fleuris.....	p.8
Octobre Rose.....	p.9
Le nouveau cimetière des Hameaux.....	p.10
Travaux rue St Michel.....	p.11
Vidéoprotection.....	p.12
Externalisation des espaces verts - Cheminements favorables à la santé.....	p.13
Logements Alcéane.....	p.14
Stop aux dégradations - Réglementation pétards et feux d'artifice.....	p.15
Dates à retenir - Marché du mardi et jeudi.....	p.16
École Thomas Pesquet.....	p.18
Périscolaire - Aménagement de la cour.....	p.19
Informations Le Havre Seine Métropole.....	p.20
Les associations.....	p.22
État civil.....	p.30



Pour suivre les informations de Fontenay,
n'hésitez pas à télécharger l'application gratuite :
PanneauPocket et à sélectionner votre ville

Illico Travaux.....	p.17
IAD Prot.....	p.17
Gravelines.....	p.29
Roger.....	p.29
Stella.....	p.31
PHS Services.....	p.31
Pompes Funèbres Dubocage.....	p.31
Intermarché.....	p.32

Département de la Seine-Maritime
Population : 1810 habitants
Superficie : 1170 hectares

Rédaction et diffusion
Mairie de Fontenay

Responsable de la publication
MME Marie Catherine GRZELCZYK

Conception graphique et impression

Visuel Concept -
Téléphone : 02 35 47 27 48
Email : agence@visuel-concept.fr

Régie publicitaire

Blue Line Communication -
Montivilliers
Tél. : 06 68 99 26 85
Email : blue.line.com@bbox.fr

Comité de rédaction

Marie GARRO
Marie SIMEUR

Merci à toutes les personnes qui ont
participé à la relecture du bulletin !

La municipalité et la commission en charge de la communication remercient les annonceurs qui ont permis la réalisation de ce bulletin, ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu nous prêter divers photos et documents. Impression sur papier labélisé Mix - FSC



Chères Fontenaysiennes et chers Fontenaysiens,

Comme chaque début d'année nous en offre l'opportunité, au nom de l'ensemble des élus du Conseil municipal et des agents municipaux, je vous adresse nos meilleurs vœux :

Que cette nouvelle année 2025 vous soit douce, heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels. Qu'elle vous soit synonyme de réussite et d'une vie meilleure, surtout pour ceux qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés.

Puisse ce nouvel an leur apporter réconfort et jours meilleurs,



Même si la morosité du contexte national et international n'invite pas à la sérénité et reste malheureusement pour beaucoup d'entre nous une véritable source d'inquiétude.

Nous savons que cette nouvelle année s'annonce avec des nuages dont on ne connaît pas la couleur, mais cela ne nous empêchera pas de poursuivre nos actions municipales avec la même motivation et toujours animés de l'intérêt général.

À l'image des athlètes qui se sont dépassés pour atteindre leurs objectifs, lors des Jeux Olympiques et Paralympiques ou comme ces Compagnons venus de tous les horizons et de toutes formations qui ont rebâti Notre

Dame, c'est en unissant nos efforts que nous pourrons mener à bien nos projets en 2025!

Je vous laisse découvrir, en parcourant ce bulletin, ce qu'il s'est passé à FONTENAY en 2024 :

Au chapitre des travaux :

- Le réaménagement et l'agrandissement du cimetière des Hameaux commencé en mai et achevé début décembre
- Les aménagements de la cour de l'école réalisés cet été
- Toujours à l'école : l'installation du self à la restauration en novembre
- La construction des logements locatifs qui seront livrés avant l'été 2025
- La mise en place de la vidéoprotection : phases 1 et 2

Les chapitres « animations » et « commémorations » ont été également denses avec notamment la commémoration du 80ème anniversaire de la Libération fin septembre, lors de la Saint Michel.

Avant d'évoquer rapidement les projets de 2025, je voudrais souligner que tout ce que nous avons réalisé en 2024, comme les années précédentes et comme ce que nous allons poursuivre en 2025 ne peut se faire sans l'implication de tous : agents municipaux, élus, associations, bénévoles... mais aussi le soutien financier de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté Urbaine, et avec le souci de préserver nos finances saines.

"l'obstination est le chemin de la réussite" (Charlie CHAPLIN)

C'est dans cet esprit que nous abordons 2025: détermination et courage, mais aussi responsabilité et réalisme! Cette année démarre avec le recensement de notre population : nous serons 1810 habitants (chiffre INSEE) à confirmer! Merci de réserver le meilleur accueil à nos trois agents recenseurs!

S'agissant des chantiers 2025, ils vont essentiellement être concentrés en centre-bourg :

- Trottoir rue St Michel (travaux réalisés avec la CU)
- Aménagement de l'accès vers l'église et à la maison des Associations
- 3ème et dernière phase de la vidéoprotection (sous réserve de subventions)
- Création de cheminements piétons pour favoriser la Marche dans le cadre de l'appel à projets "Territoire Promoteur de Santé"
- Réalisation d'une aire terrestre éducative avec une classe de l'école Thomas PESQUET
- Enfin, en ce qui concerne le projet de réhabilitation-extension du gymnase et suite au concours d'architectes lancé en 2024, trois projets ont été retenus et vont être étudiés. Nous espérons vous présenter le projet retenu avant les grandes vacances.

2025 sera, nous le souhaitons en cette période de vœux, une année riche de projets réalisés et de moments de rencontres conviviales !

Nos meilleurs vœux pour 2025

Marie-Catherine GRZELCZYK

AU SERVICE DE LA COMMUNE

Les services municipaux sont des services de proximité offerts au quotidien pour répondre aux besoins des habitants et préparer l'avenir.

En 2024, il y a 23 agents communaux à FONTENAY.

LE SERVICE ADMINISTRATIF

Situé à la Mairie, le secrétariat de mairie est chargé de l'administration générale de la commune (accueil du public, budget, état civil, urbanisme, prêt de salle, gestion du périscolaire et de la cantine, etc...).



LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Alicia, Leyla, Isabelle

LES SERVICES À L'ÉCOLE THOMAS PESQUET

L'équipe restauration est en charge de la préparation et du service des repas (environ 200 repas par jour) et de l'entretien des locaux. L'équipe animation et entretien gère la pause méridienne et la garderie du matin et du soir (le matin : 7h30- 8h20, le soir : 16h30-18h30) et l'entretien des locaux.

Quant aux ATSEM, elles travaillent au côté des enseignantes.



EQUIPE RESTAURATION ET ENTRETIEN DES LOCAUX

Savine, Charline, Margot



EQUIPE ATSEM (AGENT TECHNIQUE AU SERVICE DES ÉCOLES MATERNELLES)

Lizète, Sandra, Marina



EQUIPE ANIMATION ET ENTRETIEN

Céline, Salomé (+ entretien des locaux), Emmanuelle, Aurore, Marie-Laure, Sophie (coordinatrice périscolaire), Christelle, Céline
Absentes sur la photo : Christelle, Maryline, Sandrine (+ entretien des locaux), Stéphy (+ entretien des locaux)

LES SERVICES TECHNIQUES

Nos agents sont chargés de l'entretien général de la commune (bâtiments, entretien du matériel, fleurissement et entretien des espaces verts, ...).



EQUIPE AGENTS DES ESPACES VERTS

Jérôme (stagiaire) et Sébastien (titulaire)

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES

Cette année encore, la mairie est fière de son équipe du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ). Dès début novembre 2024, cette nouvelle équipe a endossé son écharpe pour la commémoration du 11 novembre. Avec une réunion de travail mensuelle, ces jeunes fourmillent d'idées et s'investissent dans la vie de leur commune. Ils ont participé en décembre aux repas des Aînés, ainsi qu'à la distribution des colis. Nouveauté cette année, un porte-drapeau junior a été désigné ! Félicitations à tous ces jeunes pour leur engagement citoyen !



Nouvelle équipe CMEJ, lors du 11 novembre 2024 : Jihane, Liv, Alice, Maëlys Nina, Inès, Hanaé, Céleste, Noah, Archibald, Camille, Capucine, Lilou et Maïa.

Porte drapeau junior



CMEJ aux vœux du maire 18 janvier 2025



Repas des aînés



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 16 janvier 2025 au 15 février 2025, notre commune fera l'objet d'un recensement. Nos 3 agents recenseurs parcourront tous les logements situés à Fontenay. Ils déposeront dans vos boîtes aux lettres ou en mains propres une notice internet. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas effectuer le recensement en ligne, des questionnaires papier pourront vous être fournis à votre demande par l'agent recenseur.

Les réponses au questionnaire sont protégées par le secret statistique et sont destinées à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

Pour en savoir plus sur le recensement, n'hésitez pas à consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Le saviez-vous ?

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et profite à tous. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit aussi des données sur les caractéristiques de la population par exemple, l'âge, les professions, les moyens de transports utilisés...

La participation de l'Etat au budget de la commune est définie à partir du chiffre du recensement de la population : plus la commune est peuplée, plus la dotation de l'état est importante. Au niveau local, le recensement permet de prévoir les futurs équipements collectifs nécessaires, de définir les moyens de transports à développer, de déterminer le nombre d'élus au

conseil municipal...Le recensement permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité, et d'avoir des chiffres pour construire demain !

Merci à tous pour votre participation



REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES DE PLUS DE 65 ANS ET/OU VULNÉRABLES

Dans le cadre du « plan communal de sauvegarde », la commune souhaite actualiser son registre nominatif des Fontenaysiens âgés de plus de 65 ans et/ou vulnérables.

Si vous souhaitez être inscrits sur ce registre, il vous suffit juste de venir en mairie remplir un document. Les données seront confidentielles et utilisées seulement à des fins nécessaires.

Dans quel cas puis-je m'inscrire ?

- Être âgé de 65 ans et plus
- Être âgé de plus de 60 ans et être reconnu inapte au travail
- Les personnes adultes en situation de handicap

A quoi ça sert ?

Le registre permet de contacter en cas d'urgence, les habitants les plus âgés et les plus vulnérables de la commune, par exemple en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, épidémie...)

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, n'hésitez pas à nous appeler ou à demander à un proche de vous aider.
Merci !



Le recensement, c'est dans le premier trimestre de mes 16 ans !!

Le recensement citoyen est obligatoire dans le premier trimestre de ses 16 ans. Vous obtiendrez une attestation de recensement, document obligatoire pour s'inscrire aux examens, à la scolarité supérieure, ainsi qu'au permis de conduire, pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), et enfin il permet d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales de votre commune à vos 18 ans.



Comment faire ?

- Soit en se rendant en personne à la mairie de la commune de résidence
- Soit en faisant la démarche en ligne sur www.service-public.fr rubrique recensement citoyen

Dans tous les cas, vous devrez présenter :

- Une carte d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française
- Le livret de famille de vos parents
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

À la suite des drames survenus courant janvier l'un sur la route départementale à Gonnevill-la-Mallet, l'autre aux abords du Collège Belle-Etoile de Montivilliers, nous souhaitons attirer votre attention sur quelques éléments de sécurité routière aux abords des lieux fréquentés par nos enfants.

Quelques règles simples sont à adopter tant par les élèves que par les automobilistes qui circulent.

Pour les élèves et usagers des cars scolaires :

- Descendre du car et se mettre à l'abri sur le trottoir ou le bas-côté
- Attendre le départ du car pour traverser afin d'avoir la visibilité nécessaire à sa sécurité
- Toujours traverser derrière le car



Pour les automobilistes :

- Toujours ralentir aux abords des arrêts de car dans les deux sens de circulation

La sécurité est l'affaire de tous, merci de votre bienveillance au volant et de votre attention à la descente du car scolaire.

SOLIDARITÉ MAYOTTE

Suite au passage mi-décembre 2024 du cyclone Chido à Mayotte (département d'Outre-mer situé dans l'Archipel des Comores, Océan Indien) et à l'ampleur des dégâts subis, la commune a souhaité apporter sa contribution en soutenant financièrement les secours.

Un conseil municipal extraordinaire s'est tenu lundi 30 décembre 2024. Une aide financière exceptionnelle de 1810 euros (soit 1 euro par habitant) pour la Protection Civile a été débloquée pour soutenir les habitants de Mayotte.

Si vous souhaitez vous aussi soutenir financièrement Mayotte, vous pouvez vous rendre sur le site :

www.associations.gouv.fr/urgence-mayotte.html

CONCOURS DES JARDINS FLEURIS

Durant l'été 2024, le jury du concours des jardins fleuris de l'association « Une fleur pour Onze Clochers » a organisé une visite des jardins inscrits.

C'est en septembre qu'a eu lieu la remise des prix.

Les 23 participants ont été salués pour leur investissement et le soin apporté à leurs jardins. Grâce à cela ils contribuent à l'embellissement de la commune.

Nouveauté cette année ! Un prix spécial CMEJ. Un jury composé de 5 membres du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes a visité et noté des jardins et ce sont 9 participants qui ont été récompensés de ce prix spécial CMEJ.

Si vous souhaitez vous lancer dans l'aventure des jardins fleuris, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie au mois de juin.

Bravo à tous !!!



FRANCK
ELECTRICITE

ELECTRICITE
GENERALE
DOMOTIQUE
CHAUFFAGE

06 78 95 18 44

MONTIVILLIERS



Groupama
Toujours là pour moi

Votre Agence de Montivilliers
📍 7, Rue René COTY - Tél. 02.32.79.56.00
76290 - MONTIVILLIERS

📞 N°Cristal 09 69 36 10 11*
*Informations, sinistres, santé APPEL NON SURTAXE

 [groupama.fr](https://www.groupama.fr)

OCTOBRE ROSE 2024

Octobre Rose : Fontenay se mobilise avec solidarité et créativité

Tout au long du mois d'octobre, la commune de Fontenay a fait preuve d'une mobilisation exemplaire à l'occasion d'Octobre Rose, la campagne annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Cette année, une initiative créative et solidaire a rassemblé les habitants autour de la confection de coussins cœur, destinés à soulager les patientes après une opération mammaire.



Une mobilisation collective

Pour mener à bien ce projet, la commune a mis à disposition des kits de couture, permettant à toutes les personnes intéressées de participer à cette action solidaire. Les couturières bénévoles de Fontenay, mais aussi celles du Centre Socioculturel Jean Moulin de Montivilliers et du club de patchwork de Mannevillette, ont répondu présentes avec enthousiasme.

Ces coussins, conçus avec soin et amour, seront remis à l'Institut du Sein et à l'Association Havraise du Lymphœdème. Leur forme particulière permet d'apporter un soutien physique et moral aux patientes, témoignant d'un véritable élan de solidarité locale.

Un grand merci aux bénévoles !

La municipalité tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette initiative, qu'il s'agisse de la préparation des kits, de la couture ou de l'organisation logistique. Chaque geste, petit ou grand, a permis de faire de cette action un véritable succès.

Rendez-vous l'année prochaine !

Fontenay confirme ainsi son engagement envers Octobre Rose et promet de nouvelles actions en 2025 pour continuer à soutenir cette cause essentielle. La solidarité, la créativité et l'entraide resteront au cœur des projets à venir.

Parce qu'ensemble, on peut faire une différence. À l'année prochaine pour une nouvelle édition d'Octobre Rose !



PAUCHARD
Espaces verts

ISEKI

VENTE ET RÉPARATION
DE MATÉRIEL DE MOTOCULTURE

Husqvarna

STIHL

MONTIVILLIERS ZONE DU CENTRE ÉQUESTRE 02 32 79 50 50

CLOTURES de Seine

SPÉCIALISTE RÉGIONAL DE LA
CLÔTURE AU SERVICE DES
PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

57 AVENUE JEAN JAURÈS 76290 - MONTIVILLIERS

02.35.24.11.64

WWW.CLOTURSESEINE.FR

DEVIS GRATUIT

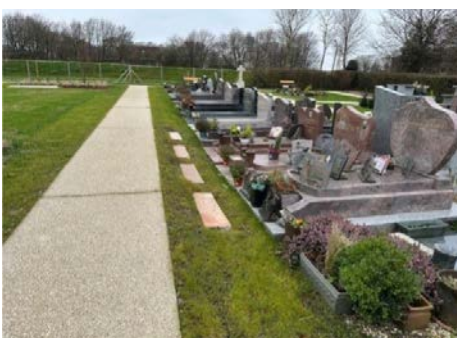
CHARUEL
Portails, clôtures & garde-manger

LE NOUVEAU CIMETIÈRE DES HAMEAUX

Le cimetière avant travaux :



Le cimetière aujourd'hui après travaux :



Les travaux du cimetière des Hameaux sont achevés depuis la fin de l'année 2024 et nous remercions Les entreprises CFB-TP, et Paysages de l'Estuaire (pour le lot 1) et les Pompes Funèbres DUBOCAGE (pour le lot 2), qui ont réalisé ce cimetière paysager sous la maîtrise d'œuvre de Monsieur FIDELIN.

Coût de la réalisation : 145 846,86 euros HT

Fonds de Concours CU	ÉTAT (DETR)	Département	Commune (fonds propres)
65 244,00 euros HT	36 711,57 euros HT	7011,00 euros HT	36 880,29 euros HT

L'objectif était de faire de ce lieu de mémoire un lieu paisible où le visiteur se sent relié à la nature. C'est pourquoi la conception de ce cimetière a été pensée dans un souci d'accessibilité à tous et de gestion durable de ses espaces enherbés.

La qualité paysagère de cet espace a été le fil conducteur du projet, faisant une large place au végétal et à la nature afin de créer des ambiances paisibles et favorables au recueillement, en souhaitant lui conférer ainsi un cadre de « cimetière-jardin », lieu de repos et pourquoi pas, de promenade.

L'espace cinéraire propose différents modes d'inhumation et un règlement intérieur est en cours de rédaction. Il précisera les conditions et règles d'usage dans le cimetière et fixera les conditions d'inhumation des défunts et la gestion des concessions.

TRAVAUX RUE ST MICHEL

Depuis la mi-novembre 2024, le bas de la rue Saint-Michel du côté du terrain nature est en travaux.

En effet, la Communauté Urbaine réalise des travaux d'enfouissement des réseaux, ainsi que la création à venir d'un trottoir.

La circulation rue Saint Michel sera interdite dans les deux sens à compter du 17 février jusqu'à la fin des travaux, sauf pour les riverains de la rue Saint Michel et de l'impasse des Cyprès.

Ceux-ci devraient être terminés au printemps, ce qui permettra un passage piéton sécurisé sur cette portion de rue.

Le saviez-vous ?

L'enfouissement des réseaux électriques permet de « mettre à l'abri » les lignes lors des passages des tempêtes. De plus, ce procédé améliore le champ de vision, en faisant disparaître les lignes de la vue...

De quoi profiter pleinement du paysage !!!



Entretien parcs et jardins

Tonte de pelouses, traitement sélectif, scarification, désherbage

Taille de haies, d'arbres fruitiers, d'arbustes

Petit élagage, débroussaillage, fauchage,

ramassage de feuilles

Évacuation de déchets,

entretien des allées et terrasses

Bêchage de massifs, paillage

Divers petits travaux de maçonnerie

paysagère, de clôtures

Dites adieu aux contraintes en payant moins d'impôts

avec **Les Paysages**



Crédit d'impôt
50%
CESU acceptés

06 85 08 40 34

07 78 56 77 53

paysagiste@paysagesalbatreservices.fr

www.paysagesalbatreservices.fr

Professionnel agréé SAP : 927625731

Visite préalable estimative

Devis gratuit

Prix étudiés

MISE EN PLACE DES CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION (PHASES 1 ET 2)



**SITE SOUS
VIDÉOPROTECTION**

Code de la Sécurité Intérieure
(art. L223-1 à L223-9 et L251-1 à L255-1
et art. R251-1 à R253-4)

Après bien des difficultés, pour le raccordement électrique, des rendez-vous déplacés, des conditions météo compliquées... et des subventions retardées pour leur attribution... la mise en place des caméras de vidéoprotection est prévue pour ce début d'année.

Des caméras vont être installées au niveau du gymnase et du stade, sur le bâtiment des ateliers et à l'entrée du parking du clos Masure, pour la première phase (points rouges sur le plan)

Nous espérons qu'elles seront suffisamment dissuasives pour arrêter le vandalisme dont nos infrastructures sportives sont la cible depuis quelques mois !

Seront ensuite installées des caméras au niveau de l'école et de l'intersection de la rue St Michel avec la rue Petitonville. (points jaunes)

Il restera à installer la troisième phase de caméras en haut de la rue Petitonville, rue du Clos Masure et RD 111 (points bleus) pour laquelle les demandes de subvention se feront en 2025.

Bien évidemment le positionnement de ces caméras a été réalisé avec l'aide et l'aval de la gendarmerie.



Légende :

- 1^{ère} phase
- 2^{ème} phase
- 3^{ème} phase



EXTERNALISATION ENTRETIEN ESPACES VERTS

Depuis plus d'un an, un groupe de travail constitué d'élus épaulé par la société Auddicé réfléchit à l'amélioration de l'entretien des espaces verts de la commune.

La société Auddicé a fait un travail remarquable de repérage et de classement des différents espaces verts afin de proposer une gestion plus efficace. En effet, la commune souhaite mettre en place une gestion différenciée des espaces verts : cette approche vise à respecter la biodiversité, réduire l'utilisation des produits nocifs tout en préservant les ressources naturelles.

Cette étude a permis de définir 3 grandes zones sur notre commune. Chacune regroupe des parcelles identifiées avec des gestions appropriées (nombre de tonte par an, installation ou enlèvement de certains végétaux,...). Ces 3 grandes zones feront l'objet d'un appel d'offre auprès de sociétés externes d'entretien des espaces verts, pour un début de partenariat au printemps.



Le saviez-vous ?

L'entretien des espaces verts de la commune est un poste important de nos dépenses. Notre commune rurale comporte de nombreux espaces verts : les abords de l'école, de la mairie, les abords de la maison des associations, la ZAC du Nerval, les cimetières sans compter les talus et autres bords de route dont la commune a la charge (les autres sont à la charge de la communauté urbaine ou du département). Avec cette nouvelle gestion, certains espaces pourront être complètement remodelés, déplantés puis semés avec de l'herbe...

Pas d'inquiétude c'est tout à fait adapté !

AMÉNAGEMENT DE CHEMINEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

Afin d'encourager nos habitants à pratiquer de manière régulière une activité physique et partant du postulat que la marche, notamment dans un environnement naturel, est agréable, bénéfique au corps et à l'esprit, et qu'elle est un vecteur de lien social, nous avons déterminé avec l'aide du CAUE plusieurs boucles dans et autour de FONTENAY. Elles sont de distance et de difficulté variable.



L'objectif est d'aménager ces cheminements afin de les rendre accessibles au plus grand nombre, d'identifier leurs particularités notamment paysagères, les points de vue de chacun et d'inciter ainsi à la découverte de notre bel environnement tout proche et favoriser son appropriation par tous.

Pour ce faire nous sommes accompagnés par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) dans le cadre de l'appel à projets « Territoire promoteur de Santé », par la CU et diverses associations ainsi que notre Commission Extra-Municipale Environnement et Biodiversité (CEMEB).

Nous souhaitons sensibiliser le plus grand nombre de nos habitants sur l'impact positif de ce type d'aménagement piétonnier en proposant lors du week-end « Nature » du mois de mai, une balade sensorielle.

Il s'agira d'un parcours au sein de la commune qui sera ponctué d'étapes permettant d'observer l'environnement, ses atouts, ses faiblesses et de réfléchir ensemble sur les aménagements à prévoir.

Nous espérons inaugurer notre premier chemin à l'automne 2025.



LOGEMENTS LOCATIFS ALCÉANE

Les logements devraient être livrés et accessibles à la location, fin du premier semestre 2025.

Pour rappel :

Ce sont d'un côté 7 pavillons de type 4 avec un petit jardin et un garage situés rue des Éperviers et de l'autre un collectif de 13 appartements de type 3 et type 2 et un intermédiaire de 4 appartements de type 3. Les logements en rez-de-chaussée bénéficient d'un petit jardin alors que les appartements à l'étage auront un balcon-terrasse.

N'hésitez pas si vous êtes intéressé, (ou connaissez des personnes en recherche) à déposer votre demande sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr, puis à venir en mairie pour vous inscrire sur notre registre de demandes.



STOP AUX DÉGRADATIONS

La commune subit depuis plusieurs mois de nombreuses dégradations sur les bâtiments communaux notamment le gymnase et la buvette.

Toutes les dégradations entraînent de l'inquiétude quant à l'insécurité, du travail supplémentaire tant pour nos élus, qui doivent déclarer les dégradations auprès de la gendarmerie, que pour nos agents en charge de nettoyer et sécuriser les lieux en attendant les réparations définitives. Sans oublier le secrétariat de mairie qui remplit les différentes déclarations aux assurances.

En 2024, les frais liés à ces dégradations s'élèvent à plus de 5000€.

Toutes les dégradations font l'objet de dépôt de plainte auprès de la gendarmerie et les enquêtes sont en cours...



RAPPEL : RÉGLEMENTATION SUR L'UTILISATION DES PÉTARDS ET FEUX D'ARTIFICE

La réglementation concernant l'utilisation de pétards et feux d'artifice est très stricte.

- Les artifices de catégorie F1 (fontaines à gâteaux, clac-doigts...) sont interdits aux mineurs de 12 ans.
- Les artifices de catégorie F2 (petits pétards à mèche, chandelles de petits calibres...) sont interdits aux mineurs.
- Les artifices de catégorie F3 (pétards à mèches, chandelles de gros calibres, batteries...) sont interdits aux mineurs.
- Les artifices de catégorie F4 sont réservés aux professionnels.

Les feux d'artifice restent des éléments dangereux et sont réglementés par des arrêtés préfectoraux et soumis à déclaration en mairie.

Toute utilisation hors cadre légal est passible d'une contravention.



DATES À RETENIR POUR 2025 :

- **Samedi 8 mars** : Concert «hors les murs», «Trio de Femmes qui s'Assument», spectacle drôle et émouvant, réalisé par l'école de musique et de danse intercommunale de Saint Romain, 20h salle polyvalente (tout public et gratuit)
- **Jedi 8 mai** : Commémoration de la Seconde Guerre Mondiale
- **Samedi 17 et dimanche 18 mai** : Week-end nature (informations à venir sur Panneau Pocket)
- **Mai-juin** : Inscription au concours des Jardins Fleuris (informations à venir sur Panneau Pocket)
- **Lundi 14 juillet** : Rendez-vous d'été en partenariat avec la CU, spectacle de cirque «Looking for», 16h cour de l'école (tout public et gratuit)
- **Mardi 22 juillet** : Balade contée « Fontenay, au fil de l'eau... » animée par deux comédiennes de la CU (sur réservation)
- **Samedi 27 septembre** : Fête de la St Michel, balade contée « Fontenay, au fil de l'eau... » (sur réservation) et feu d'artifice
- **Octobre** : Octobre rose en partenariat avec l'Association Havraise Du Lymphœdème (AHDL)
- **Octobre-Novembre** : Début des inscriptions pour le repas ou le colis des Aînés (informations à venir sur Panneau Pocket)
- **Mardi 11 novembre** : Commémoration de la Première Guerre Mondiale
- **Dimanche 14 décembre** : Repas des Aînés

LE MARCHÉ DU MARDI ET JEUDI

La place du marché sous la halle accueille les commerçants deux fois par semaine les mardis et jeudis à partir de 15h jusqu'à 20h.

N'hésitez pas à aller rencontrer nos commerçants et à vous laisser tenter par leurs produits.

Présents les mardis :

- David : le boulanger
- Le conteneur à Burger

Présents les jeudis

- David : le boulanger
- Chez Geff : la fromagère
- Mathilde : la maraichère bio
- Jean-Luc : le pizaiolo (un jeudi sur deux)
- Pascal : le traiteur

Pour rappel, le stationnement des véhicules est interdit les mardis et jeudis de 12h à 22h sur la place du marché.





PEINTURE DÉCORATIVE
 REVÊTEMENTS MURAUX
 REVÊTEMENTS DE SOLS
 VITRIFICATION DE PARQUET
 PLAFOND TENDU



Tél. 02 35 54 04 24
 Rue Gustave Serrurier, 76620 Le Havre
 contact@maadpeinture.fr



■ RÉNOVATION ■ EXTENSION

L'interlocuteur unique
 pour tous vos travaux

Accompagnement
 & suivi de chantier



Devis
 négociés



Acomptes
 sécurisés



Artisans
 sélectionnés

AGENCE POINTE DE CAUX
 Armelle LECOQ-CHICOT

07 69 21 58 47

AGENCE LE HAVRE
 Gérard LECOQ-CHICOT

06 21 67 33 27

6 rue de la république - 76290 MONTVILLEFRS 33 avenue Général Archinard - 76600 Le Havre



**VOUS VENDEZ ?
 VOUS ACHETEZ ?**

Vos conseillers immobilier

**Avis de
 valeur
 offert**

Julie et Julien
PROT

06 60 45 06 98



iadfrance.fr



ILLI CO Travaux est une entreprise membre du groupe ILLI CO Travaux
 11 rue de la République - 76290 Montville - France
 SIRET : 5122 01212 - Numéro de TVA : FR 215 5122012

AGENCE LE HAVRE est une entreprise membre du groupe ILLI CO Travaux
 33 avenue Général Archinard - 76600 Le Havre - France
 SIRET : 5122 01212 - Numéro de TVA : FR 215 5122012

L'école Thomas Pesquet

1. CTEJ : Dinosauriens CE2 et CM1/CM2

Dans le cadre du contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse (CTEJ), les élèves de CE2 et de CM1-CM2 ont bénéficié d'un atelier autour de la danse contemporaine dirigé par le chorégraphe Santiago CODON GRAS de la compagnie D-dal. Cet atelier s'est déroulé dans la salle polyvalente de Fontenay le jeudi 28 novembre 2024. Les enfants ont également assisté au spectacle intitulé Dinosauriens le vendredi 28 novembre 2024 au théâtre de l'Hôtel de Ville du Havre. Les élèves étaient ravis de l'expérience et heureux de pratiquer la danse contemporaine.



2. Projet ATE Classe de CE2

Dans le cadre du projet d'Aire Terrestre Educative (ATE), la classe de CE2 a réalisé sa première sortie dans le village le jeudi 5 décembre 2024, accompagnée par Camille Baudry de l'association La Cépée. Nous avons observé trois terrains potentiels pour notre aire terrestre éducative : une partie du bois du Nerval, le terrain nature ainsi que le terrain entourant le stade de foot.

Les élèves étaient contents de cette première sortie dans le village, marquant ainsi de façon concrète le début du projet.



3. Visite ECOPOLE

Les classes élémentaires, dans le cadre de leur parcours citoyen (projet sur le développement durable), bénéficient de la visite et d'ateliers à l'ECOPOLE du HAVRE. Les activités ont pour sujet le cycle de l'eau et son traitement.



4. Rencontre sportive USEP

Les classes de CM1/CM2 de FONTENAY ont rencontré les autres classes de CM1/CM2 des écoles de Manneville et de St MARTIN DU BEC pour des activités sportives. Au programme étaient prévus une randonnée de 7 km de St Jouin au mémorial de Bruneval et des jeux collectifs dans le gymnase de St Jouin. Les transports ont été entièrement financés par l'USEP.

Nous remercions la mairie de St Jouin de nous avoir prêté leur nouveau gymnase et leur salle pour nous restaurer.



5. Téléthon et Run et roll

Tous les élèves de l'école ont participé à une action solidaire pour le Téléthon qui a pris la forme d'un RUN and ROLL, alternance entre course et utilisation d'un objet roulant, ainsi qu'un tutorat entre grands et petits.

La mairie a offert un goûter à la fin du parcours pour les remercier de leur investissement.

Bravo à tous !



6. Participation des CM1 et des CM2

au 80^{ème} anniversaire Les élèves de CM1 et de CM2 ont participé à l'exposition organisée par la mairie en mémoire de la libération de la France et du Havre et de sa périphérie.

Ils ont travaillé sur différents thèmes avec les enseignantes autour de cette période au niveau de l'histoire nationale et locale.

Ils ont ainsi produit des affiches, des lectures de témoignages et des enregistrements de chants liés à cette époque pour l'exposition.

Les élèves ont été très investis dans ce projet mémoriel.



7. Aménagements de la cour de récréation

L'équipe enseignante a élaboré un projet Education Nationale qui a été validé sur l'aménagement de la cour de récréation, lieu de récréation active mais aussi d'apprentissage et d'interactions sociales entre les élèves. Différents mobiliers ont été ainsi financés, créant des espaces dans la cour notamment des espaces calmes avec des assises et des jeux de coopération ainsi que des espaces avec des activités sportives (table de ping-pong, vélos et draisiniennes). La cabane a été déplacée par la mairie pour gagner en espace vert.

La suite des aménagements sera faite en 2025. Les premiers résultats sont déjà ressentis au niveau de la cour, notamment sur les interactions entre les élèves.



8. Noël : Pour les grands comme pour les petits



Venue du père NOEL



Défi « chants de Noël »: partage d'un chant entre petits et grands
Et bien sûr la danse de Noël

PÉRISCOLAIRE : MISE EN PLACE DU SELF

La mise en place du self était très attendue par nos agents et bien sûr par nos jeunes demi-pensionnaires. C'est avec l'aide de notre prestataire Monsieur BOU pour le choix du matériel que ce self a été installé pendant les vacances de Toussaint et que la salle de restauration a été décorée.

Ce self permet de fluidifier le service, assure le respect des normes d'hygiène (températures) et limite les manipulations et le port de charges des agents.

Cet investissement d'un montant de 21 600 € a été intégralement financé par la commune.

Rappel : c'est près de 200 repas qui sont préparés chaque jour par nos 3 agents de restauration et la cheffe de la société Un P'tit BOU de Normandie.



AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE

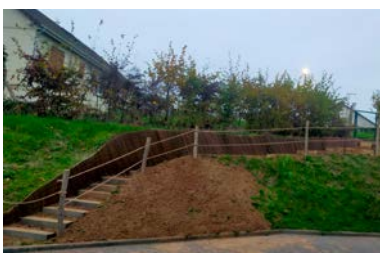
Cet été la cour de l'école a bénéficié de divers aménagements (table de ping-pong, tables de repos et de jeux ...) un accès au jardin potager a été réalisé pour en faciliter l'entrée depuis la cour. Le matériel a été financé par l'Éducation Nationale dans le cadre de « Notre «école faisons-la ensemble » .

Les enseignantes ont répondu à un appel à projets visant à apaiser la cour et le temps de récréation en créant des espaces d'activités différenciés.

Les aménagements : terrassement, installation des jeux, de l'abri de jardin ont été réalisés par nos agents et des parents

d'élèves durant l'été et également par l'entreprise Arbo'tiges de Thibault LEBRET pour l'accès au jardin potager

Le résultat est là : que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire, les récréations sont plus calmes et les enfants apprécient ces différents coins jeux !



Inscription rentrée 2025 SCOLAIRE

Du 16 décembre 2024
au 14 février 2025

Sont concernés :

- Enfants nés en 2022
- Nouveaux arrivants
- Renouvellement des dérogations pour le passage en CP

Merci de venir en mairie (aux horaires d'ouverture) retirer un dossier d'inscription.

→ Puis, prendre un rendez-vous avec la directrice de l'école « Thomas Pesquet ».



PASSEPORT RÉSILIENT : RISQUES MAJEURS

L'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de Seine (ORMES) en collaboration avec la préfecture de Seine-Maritime ainsi que d'autres partenaires ont élaboré une brochure permettant la communication du Plan Particulier d'Intervention (PPI).

Cette brochure explique ce qu'est un risque technologique majeur associé aux activités de la zone industrialo-portuaire du Havre et précise les moyens d'alerte en cas d'accident majeur et les bons réflexes à adopter. Grâce à ces connaissances vous devenez un acteur de votre propre sécurité et contribuez à faciliter le bon déroulement des

opérations de secours.

Sur la brochure (disponible en mairie) vous trouverez toutes les informations utiles à connaître sur le sujet. De plus, vous pouvez scanner le QR code « Mon passeport Résilient » ci-joint et laissez-vous guider !



LE SAVIEZ-VOUS ? PASSAGE EN CENTRE DE RECYCLAGE

À compter du 1er janvier 2025, chaque foyer bénéficiera de 40 passages gratuits par an dans l'un des centres de recyclage de la communauté urbaine Seine Métropole.

Cette nouvelle mesure s'inscrit dans une démarche de gestion optimisée et une qualité de service des centres de recyclage de la communauté urbaine. Le nombre de passages gratuits par an a été défini sur la base du nombre de passage recueillis sur l'année 2024, mais aucune inquiétude, en zone rurale, la moyenne est de 15 passages par an et par foyer, donc 40 passages permettront largement de couvrir les besoins des usagers ! Bien entendu, il existe des solutions adaptées aux besoins exceptionnels, pour répondre à des situations particulières.

Pour bénéficier de l'accès aux centres de recyclage, vous devez être enregistré auprès du service concerné (www.lehavreseinemetropole.fr)

Pour toute demande exceptionnelle, vous pouvez contacter la communauté urbaine ou vous rapprocher de l'un des centres de recyclage de la communauté urbaine (centre de recyclage de Montivilliers : 02.35.26.81.96).

CHANGEMENT DE PRESTATAIRE POUR LE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le 1er janvier 2025, le prestataire pour le ramassage des ordures ménagères a changé. Désormais confié à la société SEPUR, **le ramassage des ordures ménagères aura toujours lieu les lundis matin**, les deux bacs (poubelle noire et poubelle jaune de tri) seront collectés ensemble.

En effet, cette nouvelle société utilise un camion équipé de deux compartiments permettant de collecter les deux bacs au même moment mais dans deux espaces séparés.

N'oubliez pas de sortir vos poubelles les dimanches soir et de penser à les sécuriser surtout lors des épisodes venteux pour éviter que les déchets ne se dispersent sur la voirie. **Pensez à rentrer vos poubelles le lundi soir après le passage.**

En cas de questions sur le ramassage des ordures ménagères ou de réclamations, vous pouvez contacter la Communauté Urbaine : mesdemarches.lehavreseinemetropole.fr ou par téléphone : 02 35 22 25 25

Le tri est l'affaire de tous, merci pour les efforts faits au quotidien !!



LE HAVRE SEINE
MÉTROPOLITAINE

Pour toutes les questions concernant :

- la collecte des déchets,
- le recyclage,
- l'eau,
- l'assainissement,
- les transports,
- la rénovation de l'habitat,
- la voirie,
- la salubrité,
- le centre aquatique Belle Étoile,

vous pouvez prendre contact avec la Communauté urbaine, compétente sur ces missions.

www.lehavreseinemetropole.fr
 02 35 22 25 25 (du lundi au vendredi 8h-17h)

TOUT SUR LA ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE -M)



Quel est le principe de la ZFE-m ?

La loi Climat et Résilience, promulguée le 21 août 2021, rend obligatoire la mise en place de zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m) à partir du 1er janvier 2025 dans toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants.

La ZFE-m concerne tous les véhicules qui circuleront sur le périmètre retenu.

Quel est le périmètre de la ZFE-M de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole ?

Ce périmètre est défini par le réseau routier : la rocade RD 6382 au nord et à l'est, le canal de Tancarville au sud. Les communes du Havre et de Sainte-Adresse sont concernées, ainsi que l'extrémité sud d'Octeville-sur-Mer (route de la Chesnaie) et une rue sur Fontaine-la-Mallet (rue Louis Lumière).

Cette restriction de circulation est valable 7j/7 et 24h/24.

Comment circuler au sein de la ZFE-m ?

Pour circuler au sein d'une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m), les conducteurs doivent disposer d'une vignette CRIT'Air. Cette vignette, de portée nationale, évalue le niveau d'émissions polluantes du véhicule selon plusieurs critères :

- son ancienneté
- son type de motorisation
- carburant utilisé

Les véhicules CRIT'Air 5 et sans catégorie ne seront pas autorisés à circuler dans la ZFE-m

Comment obtenir ma vignette CRIT'Air ?

Les vignettes CRIT'Air, obligatoires au 1er janvier 2025 sont valables pour toute la durée de vie du véhicule et la demande est à faire en ligne sur le site du gouvernement : [POUR COMMANDER SA VIGNETTE](#)

Coût : 3,77 euros TTC, frais d'envoi postal inclus)

Si vous n'avez pas accès à internet, des formulaires sont disponibles en mairie.



Y aura-t-il des sanctions ?

Les éventuels contrevenants s'exposent en principe à des amendes comprises entre 68 et 135 €. Cependant la mise en place de la ZFE-m sera progressive avec une période pédagogique de plusieurs mois avant de verbaliser et ce afin que les habitants se familiarisent avec le périmètre de cette ZFE.

Puis-je obtenir des aides de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole ?

Le Havre Seine Métropole va proposer lors d'un prochain conseil communautaire d'accorder des aides supplémentaires spécifiques aux propriétaires de véhicules non classés concernés par l'interdiction d'entrer dans la ZFE.

Ces aides sont cumulables avec les aides existantes de l'Etat (bonus écologique, prime à la transition, surprime ZFE-m, aide départementale) :

- jusqu'à 2 000€ pour l'achat d'un véhicule (particulier ou utilitaire) de Crit'Air 3 minimum ;
- jusqu'à 1 000€ pour l'achat d'un deux-roues motorisé de Crit'Air 3 minimum ;
- jusqu'à 500€ pour l'achat d'un vélo, vélo électrique ou vélo cargo ;
- jusqu'à 12 000€ pour l'achat d'un poids lourd ;
- tarification réduite pour les usagers choisissant les transports en commun.

Ces aides sont réservées aux résidents des communes de la communauté urbaine, avec un revenu fiscal de référence inférieur à 24 000€ et qui s'engagent à détruire le véhicule interdit dans la ZFE.

Pour en savoir plus :

<https://www.lehavreseinemetropole.fr/actualites/une-zone-faibles-emissions-mobilite-zfe-m-partir-du-1er-janvier-2025>

ou pour toute question ou demande d'informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter la Communauté Urbaine : 02 35 22 25 25

CHORALE DES 4 SAISONS

Les choristes, leur chef de chœur et leur musicien, vous souhaitent à tous un bon début d'année.

Ils vous invitent avec joie au concert qu'ils donnent, au profit du téléthon, le VENDREDI 31 JANVIER 2025 à 20 h 30, en l'église de Fontenay.

Ouverture des portes à 20 h. Concert gratuit.
Une urne sera mise à disposition au profit du téléthon.
Nous vous attendons nombreux.

Marie Le Moigne et le bureau

PS : Belle participation au concert samedi. Bravo aux choristes et à leur chef de chœur et merci à tous !



ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS

A une époque où certains tentent de réécrire notre histoire et de supprimer certains de ses symboles, il nous est impératif de rester attachés au devoir de mémoire et à certaines traditions. C'est la raison pour laquelle il nous appartient de continuer à faire découvrir le prix de la liberté et le sens du sacrifice à nos enfants.

Une présence effective lors des manifestations, notamment à l'occasion des commémorations du 8 mai et du 11 novembre, pourrait très facilement se développer.

Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes de FONTENAY y participe déjà activement.

Malheureusement, le nombre d'adhérents à l'association des Anciens Combattants de Fontenay ne cesse de diminuer pour des raisons inéluctables. C'est pourquoi, Anciens Combattants ou non, de Fontenay ou d'ailleurs, il vous est possible de rejoindre l'association des Anciens Combattants de Fontenay.

Eric MILLEREUX
Porte-drapeau.

Contacts :

Mr Philippe MIETTE, président des anciens Combattants de Fontenay (06.22.27.88.04).

Mr Claude BOURDIER, trésorier (06.66.33.01.11).

Mr Jean-Philippe MIETTE, secrétaire (02.35.30.32.26).

mc.miette@wanadoo.fr





ELECTRO'FLY FONTENAY

L'année 2024 vient de s'achever et 2025 commence. L'heure est venue de faire le bilan de cette saison. On peut dire sans se tromper que nous avons pleinement atteint nos objectifs : pratiquer notre passion qui est de faire voler nos modèles et aussi participer à l'animation de Fontenay.

La météo n'a pas été toujours favorable, le vent a souvent été présent, mais nous nous sommes adaptés à ces conditions et nous avons passé ensemble de bons moments, profitant aussi du gymnase quand il était impossible de voler à l'extérieur. Dans le domaine de l'animation, nous avons passé une après midi à l'école Thomas Pesquet avec la classe de CM2 où nous avons eu le plaisir de rencontrer des élèves très intéressés. Après les avoir initiés très simplement aux principes de la mécanique du vol, les enfants ont construit et décoré un petit planeur, avant de se rendre dans la cour pour les faire voler. C'est une rencontre très intéressante pour les enfants et aussi pour nous et rendez-vous est déjà pris pour 2025.

Nous avons aussi participé à la journée des associations et beaucoup de visiteurs se sont essayés sur un simulateur de vol alors que d'autres se sont bien amusés avec les fusées à eau et à air. Enfin, nous avons participé au salon des miniatures à Criquetot l'Esneval, où notre stand présentait différents avions ainsi qu'un simulateur de vol mis à disposition des visiteurs. Alors si ce petit résumé de nos activités vous donne envie de goûter aux joies de l'aéromodélisme dans une ambiance très conviviale, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Nous sommes au terrain le mardi, le jeudi après midi et le samedi après midi. Si le temps est mauvais, nous sommes au gymnase le mardi de 10 heures à midi et le samedi de 14 à 16 heures.

Alors, à bientôt.



ASSOCIATION MUSIQUE

Si vous avez envie de prendre des cours d'instrument cette année, sachez qu'il reste quelques créneaux disponibles.

Pour tous renseignements, nous contacter via notre site www.fontenayphonie.fr

Voici les dates des prochains rendez-vous de manifestations :

- Audition dimanche 16 mars 2025 à 16h30 la salle polyvalente
- Fête de la musique Fontenayphonie dimanche 22 juin 2025 à 16h30 à la salle polyvalente de Fontenay également



LES LOUPIOTS

L'équipe des Loupiots œuvre tout au long de l'année pour proposer des activités aux familles de la commune pour le bonheur des petits et des grands.

Rétrospective fin d'année 2024 :

En début d'année scolaire, les loupiots ont proposé des activités lors de la journée des familles organisée par la commune.

En octobre l'association a fêté Halloween tout en douceur avec les petits le matin, au travers d'activités avec les moyens l'après-midi et avec plein de frissons en soirée pour les plus grands.

En novembre, l'association a proposé des photos familles - petits et grands ont pris place ensemble ou individuellement dans un décor thème cuisine.

Le 14 décembre 2024, un beau décor BLANC NATURE a pris place au coeur de la salle polyvalente de la commune afin de célébrer la fête de Noël avec des activités manuelles, un beau spectacle, un goûter chaleureux et la présence du Père Noël.

Enfin, le décor a été laissé afin d'agrémenter la salle le lendemain lors du repas des aînés de la commune.

Les loupiots ont de nouveau aidé le Père Noël et ses écrivains (en partenariat avec la résidence senior Domitys de Montivilliers) afin que chaque enfant puisse envoyer et recevoir un courrier de Noël.



Prévisions année 2025 :

Cette année l'association aimerait proposer les animations suivantes aux familles de la commune.

- Samedi 25 janvier 2025 - Assemblée Générale de l'association
- Dimanche 02 mars 2025 - Carnaval - événement annulé faute de bénévoles
- Samedi 26 avril 2025 - Matinée des tout-petits et après-midi des très grands - événement annulé faute de bénévoles
- Dimanche 22 juin 2025 - Kermesse
- Vendredi 27 juin 2025 - Bal des enfants (liaison CM/ collège)

L'association remercie chaque personne qui a aidé en prêtant/donnant du matériel, ou de son temps, mais aussi la commune pour le prêt des infrastructures et le périscolaire pour la mutualisation de matériel d'animation.

Appel au recrutement, si l'associatif vous tente, et que vous pouvez nous aider dans l'organisation en devenant membre ou en proposant une aide ponctuelle en devenant bénévole, n'hésitez pas à prendre contact via mail : loupiots76290@gmail.com ou avec l'un des membres du bureau de l'association

Présidente : Mélanie GUIOT

Secrétaire : Elise GUEUDRY

Trésorière : Ophely RYCKELYNCK

Merci pour votre présence et vos participations.

Bonne année 2025 à tous !

Les Loupiots



GM TENNIS

Le Groupe Montivillon de Tennis – Fontenay, fort de sa fusion le 1er juillet 2023 entre les associations Groupe Montivillon de Tennis et Fontenay Tennis Club continue de se développer, en atteste l'augmentation du nombre de licenciés en fin de saison 2024 (1022 licenciés) mais aussi la réfection des courts extérieurs numéro 1, 2, 3 et 9.

A l'heure actuelle, l'association dispose d'un mur d'entraînement, d'un club house avec salle de réception, 5 courts couverts et 5 courts extérieurs.

Joueurs loisirs ou joueurs compétitions, le Groupe Montivillon de Tennis – Fontenay propose des prestations adaptées en fonction des envies de chacun sur les 2 sites (Montivilliers et Fontenay). 6 entraîneurs diplômés dispensent les cours (entraîneur de tennis et préparateur physique) lors de toute la semaine.

Le salarié référent du site de Fontenay, Nathan Morin (diplômé d'état mention tennis), dispense les cours les lundi, mercredi, vendredi et samedi.

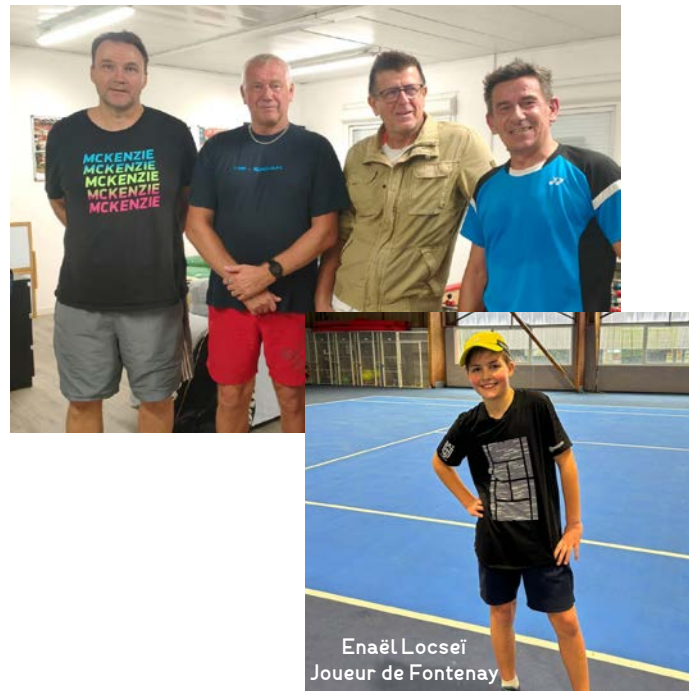
Dans le cadre du partenariat entre la Fédération Française de Tennis et l'Education Nationale, le GMT intervient dans les écoles primaires et maternelles à Montivilliers mais aussi sur l'école Thomas Pesquet de Fontenay. Les classes de petites, moyennes section et CE2 sont venues fouler les courts pour participer à des séances de tennis entre mars et mai 2024.

L'association c'est aussi un calendrier très chargé avec 37 tournois d'organisés et 72 équipes jouant pour le compte des championnats par équipes.

De bons résultats sont à noter comme l'équipe +45 ans, emmené par les « anciens » adhérents de Fontenay tennis Club qui termine deuxième de leur championnat. On notera également la belle deuxième de l'équipe 2 hommes de printemps mais aussi de l'équipe 13/14 ans garçons, dont fait partie **le jeune Fontenaysien, Enaël Locsei**.

Sur le plan individuel, 15 tournois ont été remportés pour 39 finales. Lors de l'assemblée générale, le 15 novembre 2024, Apolline Bonnet (8 ans) et Enaël Locsei (12 ans) ont été récompensés pour leur très belle année (résultats et assiduité à l'entraînement)

Des animations sont également organisées comme le téléthon, octobre rose, la sortie Roland Garros, ...



Félicitations Enaël !

SCRAPBOOKING

Fontenay vous propose avec son association « je dis scrap » (Jeudi scrap), un partage autour du scrapbooking : mise en page de photos, partage d'idées, de savoir-faire ... Il ne s'agit pas de cours mais d'échanges entre nous. Vous avez la possibilité d'une séance d'essai sans engagement. Les débutant(e)s sont acceptés volontiers. Du matériel est à disposition à la salle polyvalente.

Nous nous rencontrons tous les jeudis de 17 h à 19 h (sauf pendant les vacances scolaires) et certains samedis matin de 9 h à 12 h.

La cotisation à l'inscription est 35 € par an.

Francine Bourdier

Responsable de l'asso : tel : 0610667791



LA CÉPÉE

En ce début d'année, une quinzaine de bénévoles ont été présents pour créer un dispositif bâche-seaux sur 100 mètres pour sauver les amphibiens de l'écrasement. L'année dernière, ce sont 250 cadavres qui ont été retrouvés, sur ce seul passage. Essentiellement des crapauds communs (*Bufo bufo*) et une grenouille rousse (*Rana temporaria*). Pour éviter que ces amphibiens ne se fassent écraser pendant leur migration, un dispositif artificiel et temporaire a donc été installé sur la période de février à fin mars 2025.

Tous les matins, notre équipe de bénévoles vient identifier, compter et faire traverser ces animaux protégés.

Merci beaucoup aux bénévoles pour leur motivation, à Marius Jourdain du CPIE 27 pour son expertise et à La Chaumière de Fontaine pour son aide matériel et technique. Suivez-nous sur nos réseaux pour avoir des nouvelles : lacepee76 sur Instagram et La Cépée - Lieu Permacole sur Facebook.

Les activités continuent en 2025 avec un programme riche et varié :

- Vendredi 9 février : Sortie nature grand public avec une balade contée dans la vallée d'Antifer, au Tilleul. Laissez-vous emporter par les récits au fil des paysages.
- Vendredi 23 février : Matinée randonnée nature entre Rouelles et Fontaine-la-Mallet.
- Samedi 30 mars : Après-midi grand jeu pour petits et grands à la forêt de Montgeon. Une belle occasion de s'amuser en famille ou entre amis !
- Samedi 27 avril : Matinée découverte autour du «potager de La Cépée» à Montivilliers. Venez cultiver vos connaissances et repartir avec des astuces jardinage !
- Samedi 17 mai : Grande fête sur notre terrain pour célébrer les 5 ans de l'association ! Rendez-vous à Montivilliers/Fontenay pour une journée festive inoubliable. L'occasion également de connaître les avancées concernant l'installation globale sur le terrain.

C'est parti pour les adhésions 2025 : rejoignez-nous pour cette nouvelle année d'aventures et d'engagement. Les adhésions 2025 sont désormais ouvertes sur HelloAsso. Votre soutien est essentiel pour poursuivre nos actions.

En 2024, La Cépée a été agréée Education Nationale au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public ! Une très belle reconnaissance dont nous sommes vraiment fiers.

Nous avons hâte de vous retrouver lors de nos prochaines animations et de continuer à faire vivre ensemble les valeurs de notre association !



LES ANNÉES BONHEUR

L'association « Les années bonheur » vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

Chaque jeudi à la salle polyvalente de Fontenay l'équipe vous accueille pour partager un moment de détente autour du jeu (Tarot, manille, trio domino, scrabble et rami) pour les seniors de notre village.

En plus de ces jeux, est arrivé le train mexicain tous les derniers jeudis de chaque mois (que de rire, merci à Gisèle et Jean Marc).



Le train mexicain

Ces jeux ont lieu de 14 heures à 18 heures, entrecoupés d'un goûter (café, thé, boissons fraîches et gâteaux).

L'équipe est composée comme suit :

- Président : Dominique Deschamps
- Trésorière : Martine Lecerf
- Secrétaire : Denis Viel
- Assesseur : Jean Marc Lecerf
- Assesseur : Agnès Godard
- Assesseur : Joelle Lapert

Cette équipe organise également des événements tout au cours de l'année.

Voici le programme pour l'année 2025 :

- Jeux et goûter du jeudi
- Galettes des rois
- Chandeleur
- Concours manille
- Repas juillet (à définir)
- Apéritif
- Beaujolais nouveau
- Restaurant (à définir)
- Goûter de Noël

Ces différentes animations sont ouvertes à tous les seniors de Fontenay.

Ne pas oublier de s'inscrire (par téléphone) afin d'être prévenu des dates de ces événements.

Un grand merci à tous les adhérents qui par leur bonne humeur et leur aide permettent à l'équipe de réaliser tous ces bons moments.

Une belle pensée pour nos amis qui nous ont quitté cette année, Robert Roger, Yvette et Pierre Conseil.

Pour de plus amples renseignements

- Dominique Deschamps
tel : 02 76 25 85 88
- Martine Lecerf tel : 02 35 30 45 18
- Denis Viel tel : 02 35 30 02 89



Concours de Manille



Goûter de Noël



Le Belvédère

JSF GYMNASTIQUE

Amis sportifs, Bonjour

Noël, un trimestre déjà de passé. Mais pour la gym et la nouvelle année, il n'est pas trop tard pour s'inscrire. Il y a de la place le mardi matin de 9h à 10h et de 10h à 11h.

Notre animatrice du mardi, Magali a dû arrêter son activité pour une durée indéterminée et c'est Salim, coach sportif, qui a accepté de venir animer nos cours.

Le jeudi soir, Mickaël a pris un congé sans solde jusqu'en mars et Salim le remplace là aussi. L'occasion de pratiquer la gym de façon différente.

Alors, n'hésitez pas, venez nous rejoindre, un cours d'essai gratuit est possible.

Cette année, la cotisation pour un cours est de 110 € et de 140 € pour 2 cours. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous appeler au 06 32 08 84 24 ou 06 51 66 49 94

Toute l'équipe de JSF GYM vous souhaite ses meilleurs voeux pour cette année

A bientôt Agnès Roux présidente.



ASSOCIATION LOISIRS FONTENAY

Événements à venir :

- Samedi 3 et dimanche 4 mai : Bourse aux vêtements
- Dimanche 28 septembre : vide grenier
- Samedi 3 et dimanche 4 octobre : bourse aux vêtements
- Dimanche 16 novembre : bourse aux jouets

FONTENAY
DIMANCHE 9 MARS
 Salle polyvalente de 10h à 17h
 Entrée gratuite

Puces des Bricoleurs et des LOISIRS CREATIPS

Couture
 Tricot
 Broderie
 Macramé
 Peinture
 Dessin
 Calligraphie
 Origami
 Patchwork
 Scrap
 Electricité
 Plomberie
 Outillage
 Jardinage
 Mécanique
 ect

Table de 1,5 m! 2€
 Chèque de caution 20 €
 Pièce d'identité

Renseignements et inscription :
 phpanel@wanadoo.fr
 0235300379

YOGA ET PILATES

STUDIO
POSTURE
bien-être

Depuis Septembre 2024, le Studio Posture & Bien-être a fusionné avec l'ancienne association de yoga Source Vive pour ne former qu'une seule et même entité dédiée à votre bien-être.

Cette union marque une étape importante, tout en conservant l'esprit qui a toujours animé nos activités depuis plus de 20 ans : un accueil chaleureux, un encadrement de qualité et des cours adaptés à tous.

Les bénéfices de cette fusion sont nombreux : une meilleure coordination des activités, une équipe renforcée et l'ouverture à l'inscription en ligne pour nos clients. Le regroupement permet également de proposer un éventail élargi de cours, incluant Pilates, Yoga, relaxation, méditation et d'autres pratiques de bien-être, dans un cadre professionnel et bienveillant.

En plus de nos cours, nous proposons également des services de massages et l'accompagnement de thérapeutes. Pour en savoir plus sur ces prestations, consultez notre site internet.

Bonne nouvelle : il reste encore des places disponibles pour les cours de Yoga, de relaxation et de méditation. En revanche, les cours de Pilates affichent presque complet : ne tardez pas si vous souhaitez en profiter !

Nous vous attendons pour partager ensemble cette belle aventure autour du bien-être. Pour vous inscrire ou en savoir plus, rendez-vous sur notre site studioposture-fontenay.fr ou via l'application Xplor Deciplus. Vous pouvez également nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact.studioposture@gmail.com.

Rejoignez-nous dès aujourd'hui pour prendre soin de votre corps et de votre esprit !



27 RUE LÉON GAMBETTA,
76290 MONTVILLIERS
02 35 20 99 78

**RE DÉCOUVRIR
VOTRE OPTICIEN
D'UN NOUVEL ŒIL**

AGRÉÉ TOUTES MUTUELLES ET 100 % SANTÉ

gravelines optique

Roger
entreprise

Fenêtres PVC / ALU - Volets
Portes d'entrée
Portails - Portes de garage
Carports - Pergolas

Depuis 2003

EPOUVILLE 02.35.30.68.96

NAISSANCES

Eli YAKOUBÉNE SAINT MARTIN, le 17 janvier
 Louisa LEBIDOIS, le 20 janvier
 Célestine DUBOCAGE, le 18 février
 Jade BAPTISTE, le 19 février
 Ambre SANCHEZ, le 27 avril
 Alba CERISIER, le 25 mai
 Jules BOSSUYT, le 15 juin
 David LECARPENTIER, le 16 juin
 Elio LAFITTE, 27 juin
 Arthur HÉMET KADA, le 27 juillet
 Owen RAS, le 26 septembre
 Marceau NEVEU, le 27 octobre
 Corentin PREUD'HOMME, le 21 novembre



PARRAINAGES

Sony HATTINGUAIS & Agathe MÉLINO, le 1er juin
 Nathan & Jennifer MARTEAUX, le 6 juillet
 Medhi POINTEL & Anaïs FERRY, le 3 août

MARIAGES

Jennifer LEFRANCOIS & Nicolas CARPENTIER, le 18 mai
 Audrey DELAFOSSE & Loïc AUTEM, 6 juillet
 Stéphy FACQUEUR & Nicolas GIARD, le 3 août
 Kim LEROUX & Jérémy FOUCHÉ, le 14 septembre

PACS

Mathieu HÉMET & Marylou KADA, le 8 juillet
 Alexandre LEVASSEUR & Cécile VIMONT, le 10 juillet



DÉCÈS :



Toutes nos condoléances aux familles endeuillées.

Pierre CONSEIL, le 31 décembre 2023
 Thierry LECROQ, le 13 mars
 Georges EUDIER, le 17 mars
 Liliane TOUDIC, le 1er avril
 Robet ROGER, le 17 avril
 Julienne LOISEL, le 21 juillet
 Marie GUILLEMARD, le 28 août
 André AUGER, le 26 septembre
 Luc MONFORT, 10 octobre
 Jean-Pierre LOIZEL, le 29 décembre

Les Perles de Nacre

VOTRE RÉSIDENCE SERVICES SENIORS

A MONTIVILLIERS

- Appartements à louer
- Présence 24h/7j
- Services à la carte
- Restauration de qualité
- Animations quotidiennes
- Grands espaces de convivialité



stella★
Les Résidences de l'Art de Vivre

Résidence Les Perles de Nacre
55 rue Jean Jaurès, 76290 Montivilliers
02 61 52 00 81 / residences-stella.com

Visite virtuelle



CONSTRUCTION RÉNOVATION

TOUS CORPS D'ÉTAT

- ◆ Maçonnerie
- ◆ Brique & Silex
- ◆ Salle de bain
- ◆ Carrelage
- ◆ Plaque de plâtre

20-22 RUE RAOUL DUFY, 76290 MONTIVILLIERS



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
Particuliers & Professionnels

PH Services

02.35.30.55.87

Pompes Funèbres Éric Dubocage



Pompes Funèbres et Marbrerie Eric Dubocage
Entreprise familiale Indépendante
Cérémonies religieuses, civiles
Rapatriement vers toutes destinations

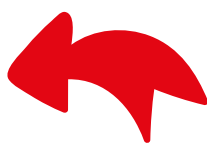
2 Agences de proximité

82 Avenue Foch
76600 Le Havre

75 rue des sports
76610 Le Havre

02 55 02 46 04 - 06 13 75 74 08
pfdubocage@gmail.com
www.pfericdubocage.fr

MOINS DE PROSPECTUS, MAIS TOUJOURS AUTANT DE PROMOS.



**CECI EST UN
PROSPECTUS**



Retrouvez également nos offres
sur l'appli INTERMARCHÉ et sur notre page
Facebook INTERMARCHÉ MONTIVILLIERS

MONTIVILLIERS

68 avenue du président Wilson
Tél. 02 35 30 75 50

Horaires :

Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Le dimanche de 9h à 12h30

leDRIVE



Intermarché
SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE